
**ANNEXE 6 – Attestation de conformité de la MRC
Rimouski-Neigette**



<input checked="" type="checkbox"/> ASA	<input type="checkbox"/> Pétrosûr
DATE REÇU (AAMM/JJ)	N° DOSSIER
02-01-31	01-755
DISTRIBUTION	CODIFICATION
N.G.	2.1

Le 31 janvier 2002

Madame Natalie Gagné, ing.
 André Simard & Ass.
 1655, boul. Jean-Talon Ouest
 Québec (Québec) G2K 2J5

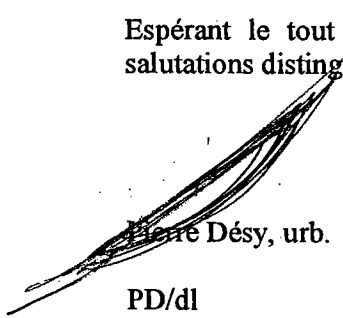
- Esprit-Saint
- La Trinité-des-Monts
- Le Bic
- Mont-Lebel
- Pointe-au-Père
- Rimouski
- Rimouski-Est
- Saclet-de-Lessard
- Saint-Eugène-de-Ladrière
- Saint-Fabien
- Saint-Marcellin
- Saint-Narcisse-de-Rimouski
- Saint-Valérien
- Sainte-Blondine
- Sainte-Odile-sur-Rimouski

Objet : Conformité du projet de lieu d'enfouissement technique

Madame,

Par la présente, la MRC de Rimouski-Neigette confirme que le projet d'implantation d'un lieu d'enfouissement technique (LET) à proximité du site d'enfouissement actuel sur le territoire de la ville de Rimouski est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement actuellement en vigueur, ainsi qu'aux dispositions du document complémentaire.

Espérant le tout conforme à vos attentes, veuillez Madame, accepter nos salutations distinguées.



Pierre Désy, urb.

PD/dl

c.c. Mme Louise Audet, sec.-trés. – MRC de Rimouski-Neigette
 M. Denis Latouche, dir. du Service des travaux publics – Ville de Rimouski